



CAP DES ADJOINTS TECHNIQUES DU 05 novembre 2014

DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

L'**UNSa Justice**, vous demande, quitte à se répéter sur plusieurs CAP voire sur plusieurs années, l'ouverture du chantier concernant le déroulement de carrière dans les corps de B techniques et A techniques. Nos propositions sont prêtes, des solutions existent, il manque juste une volonté politique du secrétariat général. Prenons nos agendas afin de fixer une réunion **COMME PROMIS !**

L'**UNSa Justice** constate que cette CAP de mobilité 2014 se traduit par une diminution importante des postes vacants, le dégraissage du mammoth continu ! Cependant, le nombre de ces postes restent conséquents. Nous exigeons que vous fassiez droit à toutes les demandes de mobilités faites par vos agents. Ils n'ont pas à subir vos carences en termes de gestion catastrophique des emplois.

L'**UNSa Justice** dénonce la paupérisation de notre corps. Le recrutement n'est toujours pas à l'ordre du jour, alors que nous constatons une forte diminution de nos effectifs de 300 postes sur 1600, de 2010 à 2013. D'ailleurs combien sommes-nous d'adjoints techniques en 2014 ? Et combien serons-nous en 2015, 2016 ... ?

Nous ne pouvons plus nous satisfaire de la réponse des coûts budgétaires. Voulez-vous vraiment conserver le corps des adjoints techniques ?

L'**UNSa Justice** vous réclame l'état d'avancement sur l'harmonisation, par le haut, des régimes indemnitaires des différentes directions du ministère.

L'UNSa Justice une fois de plus remplira sa mission de première organisation syndicale en se positionnant clairement aux côtés des adjoints techniques qui attendent du neuf, du mieux, maintenant.

Paris, le 05 novembre 2014
Les Élus UNSa Justice
de la CAP des Adjointes Techniques